DLP 14-2-80309871

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE C P P N° 536 A D

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"
PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
47 rue Paul Doumer. 93100 MONTREUIL. Tel : 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
Régisseur de Recettes. D.D.A- P.V_
Services Vétérinaires
107 bis rue du Fg St Denis 75010 PARIS
C C P 9063 96 U - PARIS

BULLETIN N°121 -11 FEVRIER 1980

PEPINIERISTES : EMPLOYEZ LE DICHLOBENIL ET LE CHLORTIAMIDE AVEC PRUDENCE POUR LE DESHERBAGE DE VOS PEPINIERES

De nouveaux problèmes se sont posés cette année (1979) avec l'emploi du Dichlobénil en pépinières, avec, dans différents cas, des manifestations de symptômes tels que étranglement et nécrose du collet, port pleureur ou rampant avec des branches cassantes comme du verre ...

Des cas de sensibilité semblables ont été observés avec le Chlortiamide.

Le groupe de travail auteur de ce texte, réunissant des représentants de la Protection des Végétaux, de l'Institut National de la Recherche Agronomique, du Comité du Développement Horticole de la Région Orléanaise, de l'Institut Technique Interprofessionnel de l'Horticulture, après s'être réuni en possession de tous les éléments d'information disponibles, a décidé de diffuser les informations et préconisations suivantes :

Le tableau de sensibilité des cultures aux différents désherbants (pages 41-51 du guide conseils pratiques pour le désherbage chimique des pépinières (1) doit être repris comme suit en ce qui concerne les sensibilités au Dichlobénil et au Chlortiamide :

Plantes sensibles	Plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978 - 1979	Plantes résistantes jusqu'ici
Espèces ornementales	**Espèces ornementales**	**Espèces ornementales**
Alnus (aulne)	Amelanchier	Acer (érable)
Atriplex	Aucuba	Aesculus (marronnier)
Calluna	Betula (bouleau)	Albizzia
Choisya	Buddleia	Amorpha
Erica	Caryopteris	Ampelopsis
Hydrangea	Ceanothus	Arbutus (arbousier)
Prunus Laurocerasus (=laurier cerise)	Cercis (arbre de judée) (Chamaecerasus nitida)	Azalea
		Buxus
Santolina	Chaenomeles	Callicarpa
Spartium	Cornus (cornouiller)	Campsis
Tilia (tilleul)	Cotoneaster	Caragana

P. 1489

(1) - ce guide, publié sous l'égide du groupe de travail Horticulture ornementale Pépinières COLUMA, est édité par l'I.T.I.H. - S.N.A.D.H. -

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur - Gérant : P. JOURNET

Plantes sensibles

Conifères

Abies
Cedrus
Larix
Picea
Pinus
Pseudotsuga

Espèces fruitières

Cerisier
Merisier
Pêcher
Pommier
Prunier

Plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978 -1979

Deutzia
Forsythia
Genista
Hibiscus
Hypericum (millepertuis)
Ilex (houx)
Laurus nobilis
Mahonia
Malus
Paeonia (pivoine)
Philadelphus (seringat)
Populus (peuplier)
Prunus
Pyracantha
Rosa
Sorbus (sorbier)
Spiraea
Symphoricarpos
Syringa
Viburnum (v.tinus)
Weigelia

Conifères

Cupressocyparis
Thuya

Plantes résistantes jusqu'ici

Carpinus (charme)
Castanea (chataignier)
Catalpa
Colutea (baguenaudier)
Corylus (noisetier)
Cotinus
Crataegus (aubépine)
Cytisus
Eleagnus
Euonymus (fusain)
Fagus (hêtre)
Fraxinus (frêne)
Hedera (lierre)
Hippophae (dont argousier)
Juglans (noyer)
Kerria (corète du Japon)
Kolkwitzia
Lavandula (lavande)
Ligustrum (troène)
Liquidambar
Liriodendron (tulipier)
Lonicera
Magnolia
Morus (mûrier)
Nerium (laurier rose)
Parthenocissus (vigne vierge)
Paulownia
Platanus (platane)
Potentilla (potentille)
Quercus (chêne)
Rhododendron
Rhus typhina
Ribes
Robinia
Salix (saule)
Sophora
Tamarix
Ulmus (orme)

Conifères

Cupressus
Juniperus
Taxus

Espèces fruitières

Cassis
Groseillier
Noisetier
Noyer

Plantes à sensibilité variable

Berberis (B. thunbergii ' Atropurpurea ' et B. x stenophylla sont sensibles)

Chamaecyparis (Ch.laws. 'Alumii ' et 'Pottenii ' sont sensibles)

Pinus (P. griffithii, P. halepensis, P. pinea paraissent résistants)

Pittosporum

Dans l'attente des résultats des expérimentations prévues en 1980 par le groupe de travail et au moins provisoirement,

- Ne pas effectuer de traitement tardif afin d'éviter les périodes de réchauffements brutaux, par exemple ne pas traiter après le 15 février dans la moitié nord de la France, le Dichlobénil peut être utilisé ainsi en fin d'hiver en cas d'enherbement des pépinières,

- éviter de traiter en région à forte pluviosité en fin d'hiver ou début de printemps si le traitement risque d'être suivi de pluies importantes à bref délai.

- éviter d'employer la spécialité à 7,5% de Dichlobénil quand on peut disposer de la spécialité à 4%; l'épandage sera plus facile et les risques en cas de dépassements des doses, moins sensibles.

- veiller à réaliser un épandage régulier avec un matériel approprié (1), éviter l'accumulation de granulés au niveau du collet des plantes cultivées, comme les doublements d'application sur les surfaces traitées.

- le Dichlobénil est homologué à la dose de 4.500 g. de matière active par ha (soit60 kg de produit à 7,5% ou 112,5 kg de produit à 4%) mais, dans de nombreux cas, la dose de 3.000 g. de matière active par ha est suffisante (soit 40 kg de produit à 7,5% ou 75 kg de produit à 4%).

- ne traiter, bien entendu, que les essences indiquées comme résistantes au Dichlobénil: ce désherbant ne doit pas être utilisé sur plants résineux forestiers.

Les mêmes observations sont à prendre en considération en ce qui concerne les spécialités à base de Chlortiamide qui, d'ailleurs, ne sont pas particulièrement préconisées pour le désherbage des pépinières.

Les risques semblent réduits en désherbage de plantation en espaces verts établis : pas de cas de sensibilité apparemment signalés (sous réserve d'observation des notices des distributeurs).

(1) s'adresser aux conseillers locaux

PSYLLES DU POIRIER

CULTURES FRUITIERES

Les températures exceptionnellement élevées de la première décade de février ont favorisé l'arrivée à maturité des femelles : 60 à 80 % d'entre elles sont fécondées et localement des pontes ont été déposées.
Dans la mesure où il est possible de pénétrer dans les vergers avec les appareils de pulvé - risation,et si les conditions météorologiques actuelles persistent(température douce et absence de précipitations) le traitement d'hiver recommandé dans notre précédent bulletin est a effectuer *dès reception de cet avis.*

Dans le cas de retour à un temps plus perturbé ou plus froid,il est préférable d'attendre une nouvelle période de 2 ou 3 jours , ensolleillé et douce(T° voisine de 10 °).

Pour ce traitement d'hiver il convient d'utiliser:

-du D.N.O.C. (colorants nitrés) 600 g de m.a./hl ,soit environ 1 litre de produit commercial (nombreuses spécialités) ..

- ou des huiles jaunes : 3 litres de produit commercial /hl(nombreuses spécialités) auxquelles on ajoute du D.N.O.C. de façon à obtenir une bouillie apportant 600 g de D.N.O.C par hectolitre.

Nous rappelons que cette intervention est à réaliser dans TOUS les vergers où :

* ce traitement n'a pas pu être effectué l'année dernière ;

* la présence de Psylles a été observée à l'automne , sauf si une application insecticide avec un pyrèthrinoïde a été réalisée en octobre ou en novembre ;

Un tel traitement permettra :

* de limiter les populations de Psylles hivernants ;

* de détruire en partie les oeufs de pucerons, de cheimatobie et d'acariens;

* les mousses et les lichens présents dans de nombreux vergers.

ANTHONOME DU POMMIER

La lutte chimique n'est à envisager que dans les vergers où les dégâts étaient importants l'année dernière (les pétales ne s'épanouissent pas, mais brunissent et se dessèchent formant le "Clou de Girofle". Pour éviter les attaques de cet insecte, les bourgeons doivent être protégés entre les stades B et D. Utiliser le Lindane à 12 g. de m.a/hl.

P 490

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE " ILE DE FRANCE "

ORGANIGRAMME AU 1 er JANVIER 1980

CHEF DE CIRCONSCRIPTION
- H .SIMON - Ingénieur en Chef d'Agronomie

ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION
- J. MASSOT - Ingénieur en Chef du Corps Autonome d'Agriculture

LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES
- J. MASSOT Ingénieur en Chef du Corps Autonome d'Agriculture
- A. VILLIEN Ingénieur d'Agronomie contractuel

AVERTISSEMENTS AGRICOLES
- F. PROJETTI- Ingénieur d'Agronomie
- P. LEFIER - Ingénieur des Travaux Agricoles
- D. MACE - Ingénieur des Travaux Agricoles contractuel
- R. MERLING - Chef Technicien d'Agriculture
- G. VASTINE - Technicien supérieur d'Agriculture
- J. LEROUX - Adjoint Technique contractuel

EXPERIMENTATION
- G. EYRIES - Ingénieur d'Agronomie
- F. AYATS - Ingénieur des Travaux Agricoles
- L. TARDIEU - Technicien supérieur d'Agriculture

CONTROLES PHYTOSANITAIRES

* RUNGIS - TEL : 686-92-15
- R. CATALDO - Ingénieur divisionnaire des Travaux Agricoles
- J.M. LECOQ - Technicien d'Agriculture
- O. DUFAY - Délégué

* ROISSY - TEL : 862-28-08
- J.M CRAMETZ- Technicien d'Agriculture
- M.H. MATHIEU-Technicien d'Agriculture
- P. CORTES - Adjoint Technique contractuel

IDENTIFICATION - DIAGNOSTIC - DOCUMENTATION
- Section non constituée : participation de tous les Agents

ADMINISTRATION
- G. REPETTI - Commis des Services Extérieurs
- J. PIOLI - Agent de bureau
- N. CARON - Auxiliaire temporaire de bureau

ENTRETIEN ET VERGER
- R. MARCENARO Ouvrier contractuel
- C. VOISIN - Agent de Service

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON